

LA VERRERIE D'INGRANDES SUR LOIRE

On a très peu de renseignements sur cette verrerie. J'ai procédé à de nombreuses recherches, tant dans les archives départementales de Maine et Loire qu'à la bibliothèque d'Angers, dans le fonds ancien susceptible de fournir des renseignements. Les archives de Loire-Atlantique ont été mises à contribution et ceci depuis un certain temps déjà. Voici le résultat de ces recherches.

Bulletin historique de l'Anjou (et monumental) 1867-1868, page 277.

La bourse d'Angers 1720-1807.

Il s'agit d'un rapport fait à l'intendant de la Généralité de Tours dont dépendait l'Anjou daté semble-t-il des années 1765.

« 8° La verrerie d'Ingrandes. Cette verrerie avait pour directeurs des gentilshommes sans fortune. Nous voyons plusieurs membres de la famille de RASPILLER occuper cet emploi. Dans un édit de François Ier, il était reconnu que le travail même manuel dans les verreries n'emportait pas dérogance. Cette immunité était fondée sur ce fait, que les ouvriers courraient souvent danger de mort, en soufflant le verre. Les RASPILLER portaient le titre de gentilshommes verriers. Nous en avons vu figurer avec ce titre à l'acte de baptême de BONCHAMPS. Baptême du 10 mai 1760 de Charles Melchior Artus né de ce jour, fils de en présence notamment de Michel-Marie de RASPILLER, gentilhomme verrier. Note tirée du texte : la famille de RASPILLER était, je crois, d'origine normande. Si la possession de la photocopie de cet acte de baptême présente pour vous un intérêt, je crois que vous pourriez l'obtenir en vous adressant à la mairie de Juvardeil, canton de Châteauneuf sur Sarthe, Maine et Loire, j'ignore le code postal. Il s'agit du Général de BONCHAMPS qui s'est illustré pendant la première guerre de Vendée, notamment en obtenant la grâce de 4 000 à 5 000 prisonniers républicains qui devaient être exécutés. Quant à BEAUCHAMP signalé dans votre première lettre, il s'agit également d'un combattant de la Guerre de Vendée, auteur d'un ouvrage sur cette guerre publié en 1806 et qui provoqua de violentes critiques de l'Abbé BERNIER, négociateur du Concordat. Dans votre demande à ladite mairie préciser évidemment le nom du baptisé né au château de Crucifix situé paroisse de Juvardeil, la mairie de cette commune détenant également les archives de la paroisse de Cellières rattachée à Juvardeil.

En ce qui concerne le financement de la Verrerie.

Dans « la vie quotidienne en Anjou au XVIIIe siècle » par André BENDJELBAR publié chez Hachette page 78.

Le Comte WALSH de SERRANT avait prêté 39 000 livres aux entrepreneurs de la Verrerie d'Ingrandes qui produisait 800 000 bouteilles par an ; les rentiers, nobles ou bourgeois permettaient de régler les problèmes de trésorerie des manufactures pour peu que l'entreprise inspirât confiance. Les rentiers prêtaient de l'argent pour quelques semaines ou quelques mois à des taux de 13,50 % à 18 % par an.

Dans cette même enquête effectuée pour l'intendant de Tours, il est précisé : il y avait en Anjou (en 1765) deux verreries à vitres et à bouteilles, l'une à Saint Florent près de Saumur (aujourd'hui Saint-Hilaire Saint Florent), l'autre à Ingrandes, partie Bretagne, partie Anjou. On n'en parle point parce qu'elle a tout son débit et partie de son établissement en Bretagne. C'est le seul document où la Verrerie d'Ingrandes est signalée comme fabricant de verres à vitre. Il est vrai qu'un certain nombre de vieilles maisons d'Ingrandes possèdent encore des fenêtres à petits carreaux d'autrefois à reflet vert évoquant le verre à bouteille, ce qui ne constitue pas une preuve.

Dans le dictionnaire historique de l'Anjou, Célestin PORT, au chapitre Ingrandes parle de la Verrerie en ces termes « Dès avant 1755 (?), on y voit fonctionner l'important établissement de la verrerie royale, source nouvelle d'activité et aussi de privilèges pour le directeur et les ouvriers qui logeaient dans l'enceinte. Elle appartenait en 1755 à Michel-Marie de RASPILLER d'Angers, mari d'Anne Catherine Aimée BERARD mort le 24 août 1760 à 44 ans, après lui et dès au moins 1757 en partage avec lui à Henri-Joseph de MULLER, mari de Gertrude DESCHAZAEL originaire de Franche-Comté, mort le 11 septembre 1786, âgé de 70 ans ; son fils Pierre Joseph de MULLER lui succéda. Il y occupait en l'an XI 4 à 500 ouvriers, sans compter les journaliers, produisant en moyenne 600 000 bouteilles de noms et de calibres divers, dont le débit était assuré par la Loire ou par la mer à Bordeaux, en Amérique ou aux colonies ; mais la cherté et l'infériorité du charbon, l'indiscipline croissante de la main d'œuvre compromettaient déjà l'entreprise. Elle était tombée en 1830. Il fut établi plus tard dans les bâtiments une chiffonnerie qui fonctionna jusqu'à sa mise en vente, après la faillite en novembre 1871. Dans la deuxième édition du dictionnaire revue et corrigée, le texte concernant la verrerie est le même. On précise toutefois que c'est en 1803 que la verrerie employait 500 ouvriers, produisant 500 000 bouteilles par an. La verrerie a périclité devant la concurrence des verreries travaillant au charbon (c'était pourtant le cas de celle d'Ingrandes) et cessa de fonctionner avant 1830.

Dans l'ouvrage de LE MOY intitulé « Cahiers de doléances des paroisses de la sénéchaussée d'Angers », on relate les résultats de l'enquête de la Commission intermédiaire de 1788. On peut y lire le texte suivant : « Dans toute la paroisse d'Ingrandes, il y a 80 privilégiés, savoir le curé et son vicaire, le propriétaire de la verrerie et les ouvriers qui y sont logés dans l'enceinte etc. suivent 76 dénominations des employés des fermes notamment de la Gabelle. Il y a contradiction entre les différents chiffres rendant impossible la détermination par différence du nombre des ouvriers puisque $76 + 2$ (curé et vicaire) = 78. Il y aurait donc à la verrerie le directeur et un employé = $2 + 78 = 80$?

District d'Angers, tableau de population, 21 décembre 1790 extrait :

« Causes de la mendicité et moyen d'y remédier.

Un pays de vignobles, une verrerie qui ne fournit du travail qu'environ 4 mois de l'année. Cependant cette manufacture nous attire une infinité d'étrangers et ce dans, l'espérance de travailler, un grand nombre d'employés (ex-membres des fermes du Roi, Gabelle et autres) de faux-sauniers qui à peine peuvent tirer partie de la vie pour y remédier.

Observations : la ville d'Ingrandes est absolument perdue par le reculement des barrières, la suppression des gabelles qui attirait une infinité d'employés et faisaient un bien considérable à la ville. Plus de la moitié des maisons vont se trouver vacantes, en un mot aucune ville de France ne perd autant que celle-ci, elle vous prie d'avoir égard quant au travail et à l'importance de 1791. Pensons au vieil adage de nos ancêtres parlant des autorités qui « avaient le don de chanter purée et crier misère ».

Malgré cette réserve, ce document nous éclaire sur la situation qui régnait à Ingrandes (et ailleurs) à cette époque et explique vraisemblablement la politisation qui s'opère, les clivages qui en découlent et les options que certains habitants, notamment les MULLER et LE BŒUF adoptent et dont il sera parlé dans une autre note.

L'histoire de la verrerie à la fin de l'Ancien Régime, par manque de documents, reste un peu énigmatique. Son activité ne dure que 4 mois par an. Je sais par la tradition familiale (dès 1543, on trouve le nom patronymique d'une branche de ma famille dans le censif du fief des Bénédictins de Villeneuve d'Ingrandes) que vers les années 1825-1830 l'activité de la verrerie, quoique dotée de deux fours, était comme au XVIIIe siècle, limitée à 4 mois par an. La raison donnée, était parait-il, l'obligation de refaire au bout de cette période de 4 mois les fours, les matières réfractaires n'étant pas encore connues. Cette période de non activité de 8 mois était nécessitée non seulement par la réfection qui semble être une reconstruction, mais aussi par le refroidissement des fours à rénover. Telle est la raison donnée par ma grand-mère, née à Ingrandes en 1844 et qui avait

connu dans sa jeunesse des anciens ouvriers verriers, à la vérité peu nombreux, puisque pour les souffleurs, dès la trentaine, ils avaient les poumons brûlés et ne tardaient pas à décéder. Bien entendu, cette explication vaut ce qu'elle vaut, car elle n'émane pas de sources techniques crédibles. Peut-être les comptes que vous possédez permettront-ils de résoudre cette énigme. Ce qui est curieux c'est que la verrerie possédant deux fours, une alternance dans leur rénovation n'ait pas été instituée, permettant de travailler 8 mois par an. Ce chiffre de 4 mois permet d'évoquer une autre hypothèse. La Loire était à cette époque le grand moyen de locomotion. Les archives concernant la marine de Loire font état à différentes reprises que fréquemment la Loire (déjà engrevée) n'était souvent praticable que 4 mois par an, d'où l'obligation pour la verrerie de limiter sa production à la possibilité d'évacuation de celle-ci ?

Autre petite énigme : d'où venait la matière première ? Le sable de Loire ? Un érudit local prétend que celui-ci est impropre à un tel usage.

La grande question est celle du personnel, tout au moins quant au nombre d'employés. Un texte cité plus haut fait état au XVIII^e siècle d'une production de 800 000 bouteilles avec un effectif de 500 ouvriers. En 1805, la population était de 1 270 habitants. J'ai fait il y a quelques années une petite étude sociologique basée sur le dépouillement des archives d'état-civil des dernières années de l'Ancien Régime. Pour les années 1787 à 1790, on trouve dans les registres de baptême onze ouvriers de la verrerie, soit environ 5 % de la population active. L'explication de cette apparente anomalie semble être le fait que la très grande majorité des ouvriers était constituée par une population ambulante, provenant des villes et qui peut-être allait de ville en ville, ou plus exactement de verrerie en verrerie suivant les possibilités d'embauche. Dans le registre des engagements des volontaires du 21^e bataillon de Maine et Loire, on remarque l'engagement le 8 août 1792 de trois enrôlements d'ouvriers verriers de la verrerie d'Ingrandes : Joseph ELUARD, 19 ans, d'Angers paroisse Saint Jacques, René Gabriel LAURENDEAU, 18 ans paroisse Saint Augustin d'Angers, Jacques MORIN, 21 ans de La Chapelle-Glain, près de Chateaubriand. Les ouvriers verriers originaires d'Ingrandes devaient probablement constituer la maintenance de l'usine.

Dans le recensement nominatif de septembre 1793, toutes les professions ne sont pas indiquées. Néanmoins, on trouve 3 ouvriers verriers habitant séparément dans le bourg et 5 groupés dans ce qui semble être la verrerie, puisque y habitent aussi François LE BŒUF et la veuve MULLER, la particule est supprimée. Ce nombre d'ouvriers semble indiquer que la production continuait, pourtant la situation était on ne peut plus défavorable.

Ce qui précède laisse entrevoir la situation qui régnait à Ingrandes dès 1790. Je suis bien incapable de donner une explication quelconque sur la date du 1^{er} mai 1791, citée dans votre lettre du 17 juin dernier. Qu'était la verrerie pendant la Révolution ? La comptabilité que vous possédez doit fournir des renseignements de premier ordre à ce sujet. Tout ce qu'on peut faire en partant d'Ingrandes, c'est un rappel succinct des événements qui marquèrent cette période et qui influencèrent par le fait même le sort de la verrerie. La petite histoire d'Ingrandes reste à écrire et c'est bien dommage, car il s'est passé tant de choses sous l'Ancien Régime et la Révolution. Quoiqu'il en soit, voici un bref résumé.

De 1790 à mars 1793, la situation se dégrade à tous les points de vue et la peur s'installe. Dès le 11 mars 1793, en avance de deux jours sur le soulèvement de Saint-Florent, Varades et Montrelais (commune qui touche alors la verrerie située commune d'Ingrandes) prennent feu. Les jeunes gens refusent de tirer au sort, soutenus par les mineurs du bassin de Montrelais. Rien que dans cette dernière commune, les mineurs sont au nombre de trois cents. Si l'embrasement est général sur la rive gauche de la Loire, la rive droite n'a rien à lui envier. Pendant trois semaines, le chambardement est total, mais si la Vendée militaire triomphe jusqu'à l'automne 1793, la rive gauche se fait contrer sans pour cela permettre le retour de la paix, car la Chouannerie régnera jusqu'en 1796. L'année 1797 est peu sûre, reviviscence rapide des troubles en 1799. Il

faudra attendre 1800 pour que s'établisse une paix relative, encore traversée de soubresauts.

Le combustible dépend des mines de charbon de la Peignerie (6 km au Nord-Ouest d'Ingrandes) qui dès 1765 alimentent les arsenaux de Brest et de Lorient et en 1793, celui d'Indret près de Nantes spécialisé dans la fonderie de canons de marine. Dès le début, la situation des mines est catastrophique. Le directeur MISSET (dans votre correspondance, vous trouverez peut-être des documents à son sujet) tente, sans succès de concilier l'inconciliable. Les mineurs adhèrent d'une façon massive à l'insurrection. Les archives de la petite commission militaire d'Ingrandes, conservées aux archives départementales de Maine et Loire sous la rubrique UN L747 bis, sont très éloquentes à ce sujet. Dès la fin mars 1793, une partie importante des mineurs traverse la Loire et rejoint les Vendéens, un peu plus tard, deuxième départ, au mois de juin 1793, lors du passage de la Grande Armée Catholique et Royale quittant Angers pour aller attaquer Nantes, troisième phase également importante du recrutement des mineurs. L'ensemble de ceux-ci ne pouvant plus regagner leurs foyers, la Loire étant gardée militairement, constituera le noyau (environ 5 000 hommes) permanent de l'armée de BONCHAMPS, connu sous le nom de compagnies bretonnes comme provenant des communes de Montrelais, La Chapelle Saint-Sauveur, Varades, Belligné, La Rouxière, etc. toutes situées autrefois en Bretagne. Les pillages des mines effectués tant par les insurgés que par les troupes républicaines laissèrent les mines en piteux état. Pendant la période 1793-1796, l'importance stratégique de ces mines étant reconnue par les uns et par les autres, on assista à une tentative plus ou moins réussie de maintenance par les Républicains et par un blocus plus ou moins effectif de la part des Chouans. Occupations, incendies, attaques et contre-attaques (les Chouans étant quelquefois habillés en Républicains d'où certaines méprises) se succèdent pour le plus grand dam de l'exploitation. On se demande comment la production pouvait encore continuer et comment pouvaient s'effectuer les livraisons de charbon extrait, les chemins (d'ailleurs impraticables en hiver) situés au Nord de l'actuelle RN 23 étant pratiquement sous le contrôle quasi-absolu des Chouans. La comptabilité de la verrerie donne vraisemblablement des renseignements précieux sur cet état de fait.

La situation n'était guère meilleure à Ingrandes, située sur la Loire et près de la route d'Angers à Nantes, à mi-chemin de la Vendée révoltée et la rive droite, peu sûre. La commune d'Ingrandes comme les autres de la rive droite de la Loire (riveraines du fleuve) constituait un point stratégique important pour les Bleus. D'où garnison importante et gîte d'étape (quelques fois 1 000 hommes logés dans la partie concentrée de l'agglomération possédant elle-même 700 habitants d'où entassement source de multiples conflits), fortifications de campagne élevées en 1795 pour protéger des incursions continues des Chouans, indiscipline des bataillons de volontaires se considérant en pays conquis, blocus économique effectué par les Vendéens au Sud et surtout par les Chouans au Nord permettant aux Ingrandais et aux troupes de passage de danser devant le buffet (3,4 et même 5 jours sans ravitaillement pour les soldats). Quant à la verrerie avec son enclos, elle constituait un emplacement tout trouvé pour conserver les stocks militaires, notamment les fourrages. Certaines dégradations du matériel de la verrerie par les militaires sont signalées au comité de surveillance des suspects d'Ingrandes (car il y en avait un).

Des archives de ce comité conservées aux Archives départementales de Maine et Loire cote UN L II31 est extrait le texte ci-après :

« 15 octobre 1793 : je déclare ce même jour, passant dans l'intérieur de la verrerie, à l'entrée de laquelle est une petite chapelle en pierres où se trouve une petite vierge, y ayant plusieurs fois remarqué des dévotes aveuglées ou séduites par une fausse dévotion y allumaient des chandelles à l'entrée de la nuit et qui s'y assemblaient pour prier. Considérant que tout culte particulier et que des prétendues chapelles ne peuvent que procurer beaucoup de mal par les suites assurément ne seraient que le fanatisme lorsqu'il n'est pas ? dans les principes. Je déclare que voulant le bien, que moi à 7 heures près de cette chapelle ayant vu plusieurs femmes qui s'assemblent ordinairement à l'entour la nuit, je les ai chassées en leur disant qu'elles feraient beaucoup mieux d'être seigneurs de leur ménage, de prier Dieu en leur maison ou à l'église paroissiale (elle était

fermée depuis 6 mois ?) qu'il n'y avait que des hypocrites ou des personnes trompées par les prêtres qui pouvaient se trouver à cette heure. Que j'ai cassé deux ou trois carreaux des fenêtres en désirant que cette chapelle soit démolie incessamment. Conduit par l'amour de la paix et le principe utile qui me fait agir.

Je déclare que je me soumetts aux volontés du Comité de surveillance d'agir jusqu'à ce qu'il voudra bien ordonner report de mon action de dont je lui fait compte à l'instant.

Signé Charles GACHOT ou FACHOT, officier du génie adjoint à l'état-major de la troupe de Mayence ».

16 octobre 1793 : « déclaration du citoyen FACHOT, officier du Génie de l'Armée de Mayence relativement à différents rassemblements de femmes qui se font le soir et le matin auprès d'une chapelle près de la verrerie sous prétexte de dévotion, le Comité de surveillance considérant que ces rassemblements peuvent être très préjudiciables par le fanatisme qui les occasionne, considérant que la guerre de Vendée ne trouve son principe que de pareilles superstitions, arrête que la Municipalité de cette commune sera invitée à faire sur le champ démolir cette dite chapelle, en conséquence copie du présent luy sera remis. »

Les directeurs de la verrerie devaient faire face à tous ces événements peu propres à la production de leur établissement. Quant à la livraison de leurs produits, elle devait poser des problèmes quasi-insolubles. La route d'Angers à Nantes était fréquemment coupée par les Chouans. Quant à la Loire, alors grand moyen de locomotion, elle était sous surveillance militaire. Les transports par eau ne pouvaient s'effectuer que sous forme de convois accompagnés de chaloupes canonnières, véritable prémonition de ce que seront les convois qui, lors des deux guerres mondiales, traverseront l'Atlantique. Le 21 avril 1793, le citoyen MAGOUHET commandant des forces par mer sur le bateau « Le REPUBLICAIN » déclarait notamment au Comité des rapports et déclarations.

« Le 10 (avril) le convoi destiné pour le haut de Loire composé de 415 bateaux chargés de sucre, café, coton, indigo et autres marchandises, appareillé à cinq heures du matin sous l'escorte des chaloupes canonnières la CARMAGNOLE, l'INTREPIDE, le DUGUETROUIN, l'INVINCIBLE, et le VENGEUR, le vent qui soufflait du sud-ouest accompagné d'une pluie abondante rendit notre navigation désagréable.

Le 11, nous fîmes voile de très bonne heure, de la coupure d'Anetz où nous avions mouillé la veille pour suivre notre route, le mauvais temps et le vent contraire nous forcèrent de jeter l'ancre devant Ingrandes, la nuit fut inquiétante, la mauvaise qualité des bateaux, la faiblesse de leurs équipages, joint à l'agitation de la mer (?) nous obligèrent de passer la nuit dans le canot de ronde pour éviter les entreprises de l'ennemi et de donner du secours à ceux qui en avaient besoin. Le 12, nous ne levâmes l'ancre qu'à dix heures, la brise fut fraîche etc.

VERRERIE DE VARADES

Extrait du livre « Histoire d'une bourgade du Val de Loire » par Henri-Michel GASNIER

O P Anciennes Provinces de France Editions Charles POISSON 42 rue Barbet de Jouy PARIS VII page 156

En 1803 le projet de reconstruction des halles (à Varades) fut reconsidéré et une nouvelle fois approuvé avec d'autant plus de ferveur qu'une verrerie qui s'était installée 15 années auparavant sur le versant sud de la colline, donnait à Varades quelque allure industrielle et favorisait le mouvement de la population en attirant, ouvriers, marchands et curieux (note en bas de page). Cette verrerie qui travaillait surtout le verre blanc de vitre et de bouteille, avait été construite sous les auspices du Duc de CHAROST, seigneur de Varades par privilège du Ministre de France. La fête d'inauguration au cours de laquelle Monsieur LOYAUD (curé de Varades de 1772 à 1791) mort martyr de la foi bénit solennellement le four de fusion, eut lieu au milieu d'une affluence considérable le

12 mars 1788. L'entreprise installée sur une portion du domaine de MABITERIE était dirigée par Georges de MULLER de la PIOLOTTE « gentilhomme verrier ». La construction devait comprendre une halle et un four, une halle d'épandage avec les magasins nécessaires. L'un des directeurs Etienne MISSET fut arrêté en 1793 et

guillotiné le 14 janvier de l'année 1794. La verrerie continua cependant. En 1826, nous la voyons dans une énumération des établissements de la région. Mais aucun texte ne fait connaître le nombre de ses ouvriers ni l'importance de la fabrication. Nous n'avons même pas de document sur la fin de cette industrie. Tout porte à croire qu'elle s'est éteinte petit à petit et qu'elle a disparu vers 1850.

Concernant la verrerie d'Ingrandes :

Ingrandes en 1802 renferme une manufacture de bouteilles. Les entrepreneurs en sont intelligents et très actifs, mais la guerre civile leur a causé des pertes immenses. Cinquante ouvriers sont occupés à cette fabrication. Une partie des objets nécessaires est dans le voisinage. Il s'y confectionne au moins 100 000 bouteilles. Je n'ai pas trouvé la référence concernant ces renseignements.

Extrait de la statistique du département de M. & L. adressée le 17 septembre 1802 au Ministère de l'Intérieur publiée dans la revue l'Anjou historique volume 5 page 501.

Verrerie d'Ingrandes Il existe depuis 1759 (en réalité 1755) une verrerie assez considérable à Ingrandes où il se fabrique des bouteilles seulement sous différents noms et dimensions, suivant les besoins et les demandes. Ces bouteilles qui sont de bonne qualité et d'un débit assuré, ont pour débouchés la Loire dans toute son étendue et la mer par Nantes. Avant la Révolution, il se faisait des envois considérables à Bordeaux, dans les colonies et à l'étranger. Cette fabrication emploie communément 400 à 500 ouvriers nonobstant I° les voituriers et leurs bateaux servant au transport des objets nécessaires à la verrerie, que de ses produits. II° 10 conducteurs et 20 chevaux pour le transport à ses magasins des charbons de Montrelais, dont elle s'alimente le plus souvent. Elle entretient alternativement et quelquefois concurremment deux fourneaux. Elle peut fabriquer un million de bouteilles par an, quantité moyenne 600 000 produisant environ 130 000 francs dont 75 000 sont répandus annuellement dans le canton y compris le prix des charbons qui est à peu près la moitié. Les difficultés qu'éprouve cette entreprise proviennent d'un côté de l'excessive cherté et de la mauvaise qualité des charbons qui s'exploitent sans intelligence et sans soin, et de l'autre l'extrême insubordination des ouvriers sur lesquels le directeur n'a plus la même police qu'autrefois. Ce dernier, le citoyen DEMULLER est très recommandable.

Autorité, d'après les archives de l'AN IX annonce une population ouvrière de 4 à 500 ouvriers, sans compter les journaliers produisant en moyenne 600 000 bouteilles de noms et calibres divers ?

Dans le cadastre d'Ingrandes dressé par nature de culture en 1801 on trouve au titre de l'impôt des portes et fenêtres DEMULLER Pierre entrepreneur de la Verrerie de Nantes, 652 francs : fenêtres 10, il est le troisième par importance d'imposition sur la liste communale.

Voilà terminé les renseignements que je me proposais de vous fournir. J'espère qu'ils vous seront utiles pour votre travail.

Je garde votre adresse. Au cas de découverte de nouveaux documents, je vous les ferai parvenir.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.